

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU CIF DE LA FFC

du jeudi 4 octobre 2012

**Sous la présidence** de M. Patrice ROY, président

**Secrétaire de séance** : M. Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général,

Etaient présents : MM. Jacques REGNIER trésorier général – Roger GRENIER, vice-président délégué- Claude CRAMETE et Gérard PHILIPPE, vice-présidents.

MM .Marc ANSERMIN – Gilles ARDIN – William BASTIT – Lucien BOUNIOL – Alain BRISEUX – Mme Josette DA SILVA-PEREIRA – MM. Gérard DJIZMEDJIAN – José GOUERE – Jean-François MAILLET – Clément SCANSAROLI – Rémy TURGIS, membres.

Absents excusés : Melle Céline HUTSEBAUT – Mmes Aude LEFORT-KOVATCHEVITCH et Colette NORDMANN, membres. M. Henry ROEHR, membre d'honneur.

Invité : M. Francis COQUOZ, Conseiller Technique Sportif Régional

**Séance ouverte à 18 H 00**

**Le procès-verbal de la réunion du 26 Juin 2012 est adopté à l'UNANIMITE.**

Dans le cadre de la **VIE REGIONALE**, le Président Patrice ROY intervient et rappelle :

*le décès de :*

-M. Mario BELTRAME, le 5 juillet 2012 ancien président de l'A. Soisy-Enghien-la-Barre, membre du C.D. du CIF de 1973 à 1996 et vice- président de 1981 à 1996, premier président du CDC 95. Ses obsèques se sont déroulées le 10 Juillet dernier.

-M. Jean Claude GILSON, le 9 Juillet 2012, U.S.Mauloise, président du C.D.C. 78. (obsèques le 12 Juillet dernier).

-M. Emmanuel HOUDART DE LA MOTTE, le 31 Août 2012 ancien secrétaire administratif du C.I.F. (obsèques le 4 septembre dernier)

-M. Georges ANSERMIN, le 10 septembre 2012, ancien président du C.C.Coulommiers et père de Marc ANSERMIN, membre du CD DU CIF. (obsèques le 14 septembre).

-M. Michel SCHAEFFTER, ancien vice-président de l'U.S. Champagne sur Seine et responsable de l'école de cyclisme. (obsèques le 10 octobre).

***Au nom du comité directeur, le président ROY réitère ses condoléances aux familles attristées.***

-Communique la position définitive du **nombre de licences délivrées** pour la saison 2012, lesquelles s'élèvent à **7631 soit une augmentation de 151, représentant 2,01%**. Des détails sont donnés sur la répartition dans les catégories en soulignant les postes où il y avait des carences mais également des progressions.

-Annonce **la nomination** à la FFC de M. Guillaume SCHWOB chargé des équipements sportifs. Les présidents des comités départementaux ont reçu un courrier sur le sujet, émanant de la FFC.

-Explique les problèmes relatifs aux **projets de pistes de BMX** .Sur la piste prévue à BOBIGNY, M. Alain BRISEUX, président du CDC 93 précise la situation actuelle et notamment indique que le permis de construire est pour le moment toujours en instance de délivrance.

-Signale que les présidents des CDC ont été destinataires d'un courrier du président fédéral relatif à **une invitation commune avec ASO** (organisateur du Tour de France) relative à la présentation le mercredi 24 octobre prochain du parcours de la 100<sup>ème</sup> édition de la grande boucle. A cet effet, cinq jeunes licenciés(es) de 10 à 15 ans par association, accompagnés d'un encadrant sont invités à assister à cette manifestation. Ils devront avoir avec eux le maillot de leur association ainsi qu'un tee-shirt porteur du logo du Centenaire du Tour de France, qui leur sera remis.

-Indique qu'un **double d'un courrier du président de la FFC** adressé aux préfetures rappelant le rôle de notre fédération vis-à-vis des fédérations affinitaires, a été adressé aux présidents des comités départementaux. *(Le président ROY questionne les responsables de départements présents pour se faire une idée sur l'application réelle des règles en la matière par les organisateurs des dites fédérations affinitaires.)*

-Concernant **l'évaluation annuelle des sites VTT**, il questionne Roger GRENIER chargé de cette mission, lequel lui indique que la visite du site VTT "Les Côteaux du Morin et de l'Aubetin (n°171), a eu lieu le 25 Septembre, la validation est acceptée et effective, les documents ont été transmis à la FFC.

Puis, il indique que l'autre site (N° 70) "Entre Brie et Seine " situé sur les Communes de La Grande Paroisse et de Vernou la Celle est en sommeil, n'ayant plus d'interlocuteur sur ce site depuis 18 mois, **le retrait du label a été proposé à la FFC.**

-En ce qui concerne **l'état d'avancement des travaux de la piste Jacques Anquetil (Cipale)**, il a été constaté divers problèmes de malfaçons nécessitant des reprises diverses. Le président signale qu'une vigilance particulière est mise en place sur le suivi de ce dossier concernant principalement la ville de Paris et l'entreprise ayant effectué ces travaux

-Pour **le chantier de Saint Quentin en Yvelines**, les travaux suivent leur cours. Seuls quelques problèmes d'ordre administratif sont en cours de règlement.

-Donne des explications sur le **document émis par la FFC** mettant en parallèle les services et tarifs de la FFC d'une part et de l'UFOLEP d'autre part, suite à des demandes de membres présents.

-Précise que les demandes pour effectuer **des stages « motards »** sous la houlette de M. Laurent DA SILVA PEREIRA se tarissant, il convient de ne plus envisager pour le moment d'autres stages. **Toutefois, celui programmé pour le 17 Novembre 2012 est maintenu.**

-Avisé les membres du comité directeur présents, **que Melle Maryvonne DAUMARD, secrétaire depuis de très nombreuses années au C.I.F. a fait droit à sa demande de retraite** à compter du 31 octobre prochain. *Le président annonce le non remplacement du poste.*

## **LES FINANCES :**

Le trésorier général procède au **rapprochement budgétaire arrêté au 30 septembre 2012**. Les divers chapitres sont passés au crible avec des explications à l'appui. Jacques REGNIER se déclare insatisfait quant au dépassement de certains d'entre eux alors que notre gestion se doit d'être rigoureuse en permanence et ce compte tenu de la situation financière de notre comité. Aussi, des recommandations sont réitérées pour éviter à l'avenir ce genre de problèmes.

**Les diverses tarifications pour 2013**, sont présentées et font l'objet de discussions et de questions diverses auxquelles le trésorier et le président répondent. Le sujet relatif aux rétrocessions des engagements des licenciés « vélo-loisir » fait l'objet également d'un débat. Un vote sur ce sujet est décidé afin de déterminer le mode de rétrocession pour 2013. C'est ainsi que les résultats sont les suivants : pour le statut-quo (reversement intégral aux organisateurs) = **5 voix** - (reversement exclusivement en fonction du nombre des partants) = **7 voix pour et 4 abstentions**.

**Mises aux voix, les tarifications (toutes les disciplines confondues) sont adoptées à la majorité : 15 voix pour – 1 abstention - contre = 0.**

La **tarification relative à la publicité** à insérer sur le site régional est quant à elle remise à l'étude et sera revue lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

Le président ROY, signale aux membres présents qu'une **commande importante de maillots** aux couleurs régionales réservés pour les championnats est nécessaire. A cet effet, elle fera l'objet d'un appel d'offres auprès de six fournisseurs en la matière. La teneur du courrier qui sera adressé aux fournisseurs est portée à la connaissance des membres du comité.

## **INTERVENTION DE M. Francis COQUOZ**

Le conseiller technique sportif régional, invité à prendre la parole, fait un large tour d'horizon sur sa mission, allant des résultats obtenus par nos licenciés, mais également sur le fonctionnement du CREPS de Châtenay-Malabry, et diverses autres sujets qu'il aura loisir de développer lors de l'assemblée générale de notre comité le samedi 19 Janvier 2013.

## **CLASSEMENT PAR POINTS 2013 :**

**M. Roger GRENIER**, intervient sur le classement par points d'origine fédérale lequel fait l'objet de discussions auxquelles le président est appelé à répondre. Les quotas sont arrêtés notamment pour les catégories supérieures. Des dispositions diverses sont également arrêtées pour certaines situations. *Le comité directeur se prononce à l'unanimité et invite les responsables des associations et les licenciés pratiquants concernés à se rendre sur le site du CIF.*

## **INTER-SAISON 2012-2013.**

En conformité des statuts et du règlement intérieur régionaux en cours de validité, sur proposition du président, le comité directeur décide à l'unanimité, **que l'assemblée générale régionale convoquée, le SAMEDI 19 Janvier 2013, se déroulera au CREPS d'Île de France (Colette BESSON) (dans l'amphithéâtre) 1 Rue du Docteur Le Savoureux 92291 CHATENAY MALABRY. (les horaires seront précisés ultérieurement). Est également adopté l'ORDRE DU JOUR** (publié en annexe). **Le secrétaire général, signale aux présidents des commissions de lui remettre d'ici le 20**

**novembre leur rapport d'activités de la saison 2012.** Ce dernier précise que les textes seront remis tels qu'adressés par leurs auteurs aux délégués des associations qui assisteront aux travaux de l'assemblée générale régionale).

En outre, **des élections générales se dérouleront pour renouveler l'ensemble du comité directeur régional. Un appel à candidature** sera lancé par la voie du site régionale, assorti des dispositions à observer, dans le courant du mois de novembre 2012.

Enfin, le président ROY rappelle également aux **présidents des comités départementaux de procéder aux modifications de leurs statuts comme l'a préconisé le président LAPPARTIENT dans son courrier explicatif du 12 Mai dernier adressé à tous les responsables départementaux. (A ce sujet un article est publié sur le site régional.)**

### **QUELQUES COMMISSIONS**

Pour le BMX, **M. Gérard PHILIPPE**, effectue un tour d'horizon sur la discipline dont il est président de la commission et se déclare entre autres sujets abordés, satisfait des effectifs en présence en regrettant toutefois qu'il n'y ait pas de nouvelles associations ouvrant leur porte à des adeptes du BMX, ce qui permettraient une certaine « respiration » aux associations surchargées dans ce domaine, mais aussi d'enregistrer de nouvelles recrues.

### **ROUTE**

**M. Claude CRAMETE**, qui préside les destinées de la commission route, présente **le bilan de la saison 2012**, en précisant d'emblée qu'à ce jour, il y aurait six épreuves routières de moins, en rappelant toutefois que la présente année a été relativement chargée comme chacun le sait en élections politiques. S'étonne néanmoins, que cette baisse n'ait pas provoqué (heureusement) de séisme dans les engagements. Au contraire, même si le chiffre est infime, il a été relevé 20 engagements supplémentaires, par rapport à la saison 2011.

En charge également, **des CHEQUES TRANSPORTS » M. Claude CRAMETE, signale avoir enregistré les demandes de 50 associations et avoir fait le nécessaire auprès du service concerné du conseil régional d'Ile de France. Les résultats ne seront connus qu'en 2013, suite à un report de la date butoir par cette collectivité. (Affaire à suivre).**

### **Interventions diverses :**

**M. Alain BRISEUX, intervient sur les problèmes suivants :**

- 1) de vacances non réglées aux arbitres ayant participé à la manche de BAILLET (95) dans le cadre du Tour d'Ile de France Cadet. *(Affaire vue directement avec le responsable des écoles de vélos).*
- 2) d'informations complémentaires en cas de changement de situation des licenciés des séries départementales. *(Affaire vue avec le responsable de la commission ad-hoc).*
- 3) exprime le souhait d'être informé lorsqu'un sociétaire d'une association de son département est inséré dans une sélection régionale.

**M. Rémy TURGIS**, émet le souhait que les champions départementaux des catégories minimales et cadets puissent porter le maillot spécifique de leur département dans les épreuves régionales.

Après discussions sur le sujet, mise aux voix cette mesure est adoptée par 7 voix – contre 5 et quatre abstentions.

D'autres questions diverses émanant de **M. Gérard DJIZMEDJIAN** sont évoquées par le président mais ne donnent pas lieu à proposition ou décision.

**M. Roger GRENIER**, soulève la participation des minimes en école de cyclisme, le comité directeur se prononce en faveur de l'interdiction pour un club organisateur positionné au calendrier en minimes de transformer cette dernière en école de vélo à l'approche de la date retenue.

**Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée à 22 H 35.**

**Jean Pierre PEGURRI, secrétaire général**

# COMITE DE L'ILE DE FRANCE DE LA F.F.C.

252 Rue de Rosny 93106 MONTREUIL Cedex

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SAMEDI 19 JANVIER 2013

CREPS d'Ile de France, Colette BESSON (amphithéâtre) 1, rue du Dr Le Savoureux  
92291 CHÂTENAY-MALABRY

## ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par le président Patrice ROY et souhaits de bienvenue.
- 2) Approbation de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 /01/2012.
- 3) Rapport moral présenté par le secrétaire général, Jean Pierre PEGURRI.
- 4) *Approbation du rapport moral (article 8 des statuts régionaux)*
- 5) Rapport du Conseiller Technique Sportif Régional, Francis COQUOZ.
- 6) Rapport de l'exercice financier 2011-2012 présenté par le trésorier général, J .REGNIER
- 7) Rapport du commissaire aux comptes agréé sur l'exercice financier 2011-2012.
- 8) *Approbation et quitus du rapport financier 2011-2012. (article 8 des statuts régionaux)*
- 9) Présentation du budget prévisionnel 2012-2013 par Jacques REGNIER, trésorier général.
- 10) *Approbation du budget prévisionnel 2012-2013. (article 8 des statuts régionaux)*
- 11) Intervention du Président ROY, qui fera le point sur divers dossiers d'ordre général.
- 12) Remise de diverses médailles par le Président Patrice ROY.
- 13) Scrutin pour élire les 21 membres des différents collèges du comité directeur du C.I.F. pour la mandature 2013-2016. *(articles 8 et 9 des statuts régionaux)*
- 14) *Annonce des résultats*
- 15) Le comité élu se retire et procède à la désignation d'un membre candidat au poste de président du CIF/FFC, pour la mandature 2013-2016. *(article 14 des statuts régionaux)*
- 16) Présentation du candidat à la présidence du CIF/FFC et scrutin. *(article 14 des statuts régionaux)*
- 17) *Annonce des résultats.*
- 18) Désignation de 6 titulaires et 6 suppléants éventuels pour l'A.G.FFC *(article 8 des statuts régionaux)*

**CLOTURE DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR LE PRESIDENT ELU.**